

"Sortir du cercle vicieux" dans 30 jours d'Europe (Avril 1973)

Légende: En avril 1973, Emanuele Gazzo analyse, dans les colonnes du mensuel 30 jours d'Europe, la politique monétaire des Six et rappelle la nécessaire solidarité communautaire en ce qui concerne la politique monétaire commune.

Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. FONTAINE, François ; Réd. Chef CHASTENET, Antoine. Avril 1973, n° 177. Paris: Service d'information des Communautés européennes.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"sortir_du_cercle_vicieux"_dans_30_jours_d_europe_avril_1973-fr-5b56823a-4e61-4ec9-91bb-0e8711c0d27e.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 16/09/2012

Sortir du cercle vicieux

par Emanuele Gazzo

D'abord, trois constatations : la tempête monétaire s'est calmée, provisoirement tout au moins, et un nouvel ajustement des parités des monnaies est intervenu. Le « serpent » communautaire (système de marges réduites entre monnaies de la Communauté) survit, mais il ne comporte plus les mêmes composantes (la livre et la lire en sont exclues) et son comportement a changé : il traîne plutôt vers le bas et rampe péniblement, appuyé sur un plancher qui, en réalité, n'existe plus puisque, du fait de la fluctuation – commune ou isolée – il ne devrait plus y avoir de « tunnel » (marges de fluctuation par rapport au dollar fixées à Washington lors de la première dévaluation du dollar). En fait, le « tunnel » n'est visible qu'aux gouverneurs des Banques centrales, qui se sont réservé le droit d'appliquer la fluctuation dite « impure » et qui peuvent par conséquent fixer à leur gré – sans qu'aucune oreille indiscreète ne le sache – et au jour le jour, le niveau auquel les parois de ce tunnel se placent.

D'autre part, le Fonds monétaire de coopération européenne, tout en étant réduit à sa plus simple expression, ne peut entrer en vigueur dans le délai fixé par le dernier Sommet européen de Paris, et cela parce que, à la veille du 1er avril, l'accord n'a pu se faire sur la ville qui accueillera son siège.

Enfin, à Paris, les Américains ont pris l'« engagement politique » de soutenir le cas échéant leur monnaie, et ils ont reconnu que la « grille des parités » actuelle demeure valable. La spéculation semble ainsi s'être calmée, mais on ne voit pas encore, dans le comportement américain, des signes incontestables de la volonté de tenir cet engagement. Le moment où la grande négociation doit s'ouvrir approche et l'on se demande, en Europe, si les États-Unis ne veulent pas garder en réserve cet instrument redoutable qu'est l'inconvertibilité du dollar : une véritable épée de Damoclès sur la tête de l'économie européenne et mondiale.

Ces constatations sont déconcertantes. Elles n'ont rien de rassurant. Elles sont parfois paradoxales. C'est le cas en ce qui concerne le Fonds monétaire de coopération européenne et sa localisation. Ou bien l'existence du Fonds est un élément essentiel de l'Union économique et monétaire, et alors il est inconcevable que sa création puisse être mise en question pour une histoire de siège. Ou bien, au contraire, sa mise en œuvre n'est pas tellement urgente et indispensable et, dans cette hypothèse, on peut s'interroger sur la crédibilité de toute la « machinerie » de l'Union économique et monétaire considérée, jusqu'à présent, comme l'objectif prioritaire des Européens.

Le Fonds doit, dans sa première phase, « assurer la concertation nécessaire au bon fonctionnement du système de changes instauré dans la Communauté ». Le système de change a été créé (le 11 mars) et la concertation est plus que jamais nécessaire, puisque trois monnaies sont au dehors du système et que celui-ci apparaît singulièrement fragile. Le Fonds doit en outre « multilatéraliser » les soldes résultant des interventions des Banques centrales et les règlements intra-communautaires. En d'autres termes, il doit permettre au « serpent » de survivre. Il est vrai que la coopération des Banques centrales, aux termes de l'accord de Bâle, poursuit le même but. Mais c'est précisément parce que cette coopération était manifestement insuffisante, que la création du Fonds européen et son renforcement à court terme ont été voulus.

La solidarité communautaire

Que vont maintenant faire les Européens ? Attendront-ils une nouvelle tempête pour se déterminer ?

Les événements qui se sont déroulés le 12 février (dévaluation du dollar), le 16 mars (accords de Paris pour le soutien du dollar) suggèrent plusieurs considérations, qui comportent des éléments négatifs et d'autres positifs. Le bilan pour le moment est douteux.

Il faut noter d'abord que, sous la pression des événements, la solidarité communautaire n'a joué que partiellement. La livre (anglaise et irlandaise) continue à flotter. La lire flotte toute seule, et vers le bas. La solidarité « partielle » a été réalisée à la condition d'un « ajustement » de parité (celle du mark). Cette

solidarité n'a pas été assez forte pour entraîner les « Neuf » à faire le bond en avant significatif suggéré par la Commission européenne : doter immédiatement le Fonds de moyens importants et lui confier des tâches de gestion.

Il faut dès lors s'interroger sur les causes de cette insuffisance de solidarité communautaire qui est une condition essentielle, car elle est le fondement indispensable à l'existence même de la Communauté.

Un cercle vicieux

L'une des causes essentielles de ce manque de solidarité est, bien sûr, la primauté attribuée aux préoccupations nationales, et ceci non pas en fonction des principes doctrinaires, mais en tant que nécessité de gouvernement. Les dirigeants nationaux prennent conscience, à un moment donné, du fait que l'évolution de l'économie de leur pays diverge de celle des autres pays de la Communauté. Ils prennent alors des mesures « nationales » qui souvent ne font qu'accroître la « divergence ». Pourquoi le font-ils ? Il faut bien reconnaître qu'en général, ils le font parce qu'il n'existe pas d'autorité européenne susceptible d'imposer le remède approprié, de mettre en action le mécanisme anti-conjoncturel convenable et d'entreprendre avec vigueur les rééquilibres structurels indispensables. Autrement dit, il y a carence d'autorité politique européenne.

La crise monétaire dont nous sommes sortis – pour le moment – confirme l'existence de ce « cercle vicieux ». Puisqu'il n'y a pas de « vision européenne » et d'autorité politique commune qui « gouverne » l'économie dans son ensemble, il est inévitable qu'à un moment donné, les économies divergent. Et puisqu'elles divergent, les États nationaux trouvent qu'il est impossible de se conformer aux disciplines communes qu'auparavant ils avaient accepté de suivre. C'est ainsi que la Communauté devient toujours moins une communauté.

Le danger est évident et il faut en être conscient. Comment rompre ce cercle vicieux ? Il est facile de dire : « Il faut un saut qualitatif et un acte de volonté politique ». Cette volonté politique se manifeste souvent par des mots qui n'ont qu'une portée limitée, parce qu'il n'y a pas d'instruments permettant de les traduire en actions cohérentes et suivies. Il n'y a pas d'institution qui porte la responsabilité politique de cette action. Le Plan Werner d'union économique et monétaire constituait lui-même un pari téméraire, parce qu'il misait sur la réalisation d'un « parallélisme » entre les progrès en matière monétaire et les progrès en matière économique, parallélisme qui n'était pas du tout évident et qui ne pouvait pas découler tout seul du laisser faire. Conscients de ce handicap, les auteurs du Plan avaient indiqué la nécessité de certains « points forts » institutionnels, qui malheureusement, n'ont pas été traduits en réalité.

Une entreprise gigantesque

Or, ces instruments institutionnels sont également nécessaires pour permettre l'adaptation rapide de l'action à l'évolution des événements, et éventuellement pour modifier l'itinéraire déjà arrêté. Par exemple, lorsque la longue démarche vers l'union économique et monétaire a été engagée, les nuages de la tempête monétaire semblaient encore lointains. Certaines conceptions que l'on pouvait accepter à l'époque ne peuvent plus l'être à présent. Le monde semble se diriger vers une fluctuation généralisée des monnaies. Il faudra examiner par conséquent si et comment un modèle monétaire européen peut être mis en place et subsister.

Il faudra également déterminer ce qu'il faut faire pour réaliser l'unité, c'est-à-dire la convergence de volontés et d'intérêts indispensable à la survie d'un tel modèle. Par voie de conséquence, il faudra savoir aussi quelle attitude cette unité devra adopter vis-à-vis du reste du monde et, essentiellement, du dollar. Car ce qu'elle fera dans ce contexte sera fondamental pour l'avenir de l'Europe et probablement du monde, parce que cela entraînera sans doute un ensemble d'actions et d'interactions dans tous les domaines, non seulement de la monnaie, mais de l'économie, du commerce, de la technologie, de la politique et même de la défense et vers tous les azimuts géographiques.

Répetons-le : le fondement de l'unité en économie est l'homogénéité ou la compatibilité des comportements réciproques de toutes les composantes. La Communauté doit réussir à se doter de cette homogénéité tout en

gardant les originalités, les traditions et, en somme, les diversités qui lui sont propres. En outre, les pressions extérieures commandent de faire vite, alors que ce processus est lent par sa nature.

L'entreprise est gigantesque. Elle est aussi fascinante, parce que difficile. Elle demande de l'audace, mais aussi de la patience et de la modestie.

Emanuele Gazzo.